



Révision du PLU de Denée (49)



Réunion publique

Présentée Solenne Durand

10 janvier 2023 à 19h



Plan de la présentation

- 1. Qu'est ce qu'un PLU**
- 2. Participez via la concertation !**
- 3. Les évolutions législatives récentes**
- 4. Présentation du PADD**



1. Qu'est ce qu'un PLU ?



Qu'est ce que le PLU

Un document qui préserve la qualité de vie

Un Plan Local d'Urbanisme communal (PLU) : qu'est-ce que c'est ?

- Un document dont la vocation est de définir la destination des sols et les règles qui s'y appliquent.
- Il définit les prescriptions indiquant quelles formes doivent prendre les constructions, quelles zones doivent rester naturelles, quelles zones sont réservées pour les constructions futures, etc.
- Il expose clairement le projet global d'urbanisme appelé **Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)** qui résume les intentions générales de la collectivité quant à l'évolution du territoire.
- Un document élaboré en prenant en compte les multiples facettes de la commune (habitat, déplacements, activités économiques, environnement, risques, patrimoine...).
- 3 grands objectifs : planifier, encadrer et protéger



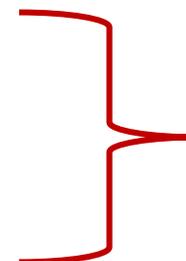
Qu'est ce que le PLU

Un document composé de plusieurs pièces



Un PLU est composé de plusieurs pièces :

- Le rapport de présentation
- Le projet d'aménagement et de développement durables (PADD)
- Les Orientations d'Aménagement et de Programmation
- Le règlement (graphique et écrit)

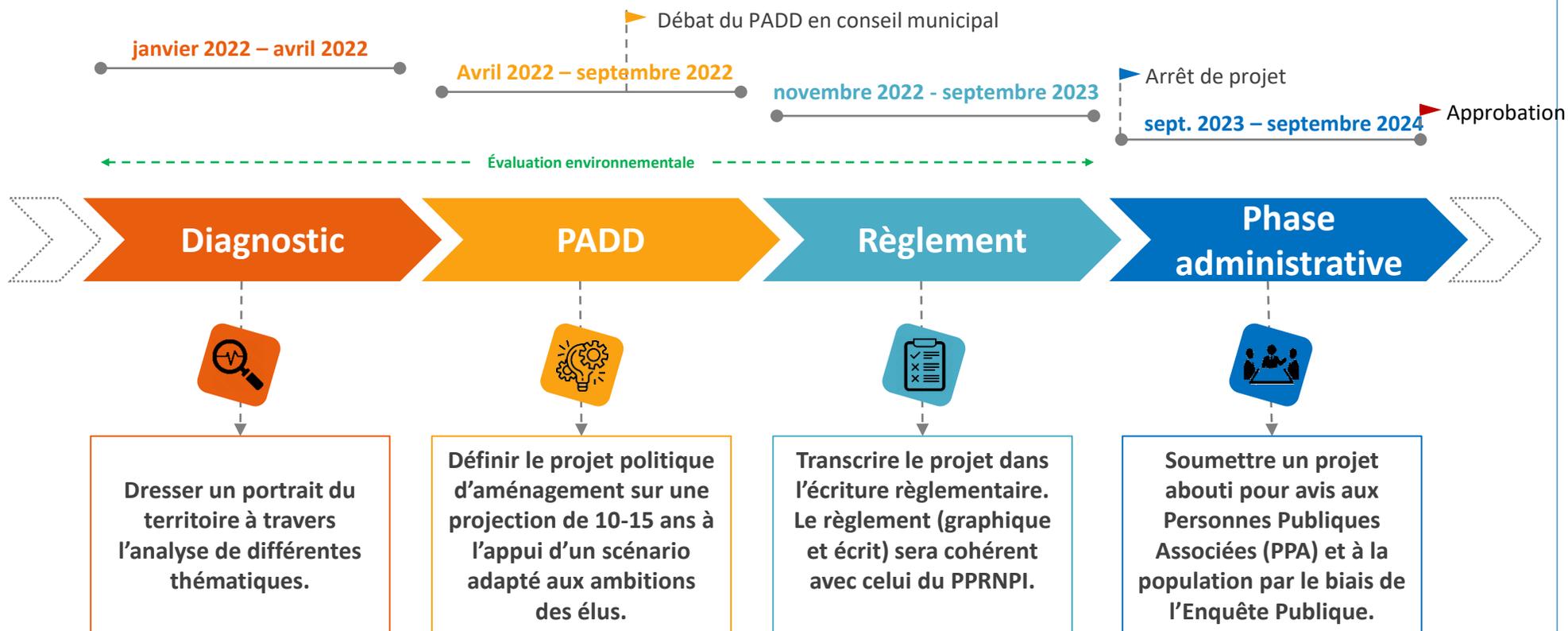


Pièces opposables
aux autorisations
d'urbanisme

Le PADD fixe les grands orientations et objectifs d'aménagement pour la commune. C'est l'objet de la réunion.



Le calendrier prévisionnel de la procédure



Le diagnostic se compose d'une analyse socio-économique et d'un état initial de l'environnement. Le PLU s'est attaché à analyser finement deux thématiques : le **foncier** et l'activité **agricole**.

Des OAP (**O**rientations **d'**Aménagement et de **P**rogrammation) compléteront les prescriptions réglementaires.



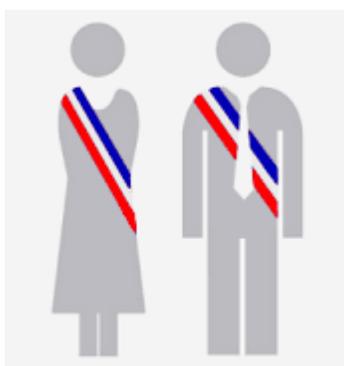
Les jeux d'acteurs / La gouvernance



Bureaux d'études

**Conseillent,
proposent, animent,
rédigent le dossier**

**Impulsent, portent
un projet, décident**



Elus

Participent au projet



Acteurs économiques

Habitants



Participent au projet

Personnes Publiques Associées



**Portent et vérifient la
cohérence des politiques
supra-communales**



2. Participez via la concertation !



Participez via la concertation !

Prenez part au PLU !

Vous pouvez vous informer via :

- Des articles sur le PLU présents dans le journal municipal
- Le site internet dédié au PLU
- Des expositions d'un panneau d'information

Vous pouvez participer grâce :

- Au forum disponible sur le site internet
- Au cahier de concertation disponible en mairie aux heures et jours habituels d'ouverture de chaque structure. Il permet de recueillir vos remarques et demandes.
- Par la transmission d'un courrier à Mme le Maire au sujet d'intérêt personnel ou collectif

*QR Code redirigeant
vers le site internet
dédié au PLU*





PLU DENÉE

[Accueil](#)

[Le PLU c'est quoi ?](#)

[La procédure du PLU](#)

[Modalités de concertation](#)

[Vous avez des questions sur le PLU de Denée ? par ici ...](#)

[Sigles utilisés](#)

[Téléchargements](#)

[Contact](#)

[Accès réservé](#)

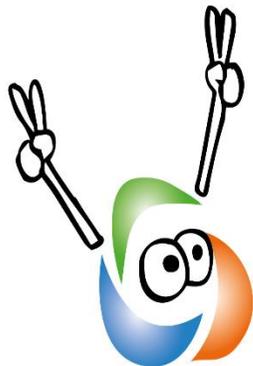
Vous avez des questions sur le PLU de Denée ? par ici ...

Le forum permet à chacun de poser ses questions d'intérêt général sur le Plan Local d'Urbanisme. Toutes les idées et remarques constructives sont les bienvenues.

Toutes les réponses apportées aux questions posées sur ce forum sont visibles par tous.

Attention seules sont ici traitées les questions ou commentaires en lien avec le PLU et l'intérêt général.

Les requêtes d'intérêt personnel seront traitées dès lors qu'elles sont transmises à Mme. Le Maire par voie postale, ou déposées dans le cahier de concertation mis à disposition des habitants (aux horaires d'ouverture de la mairie). Ces questions, requêtes peuvent aussi être formulées durant l'enquête publique organisée en seconde partie de la procédure du PLU.





3. Les évolutions législatives récentes



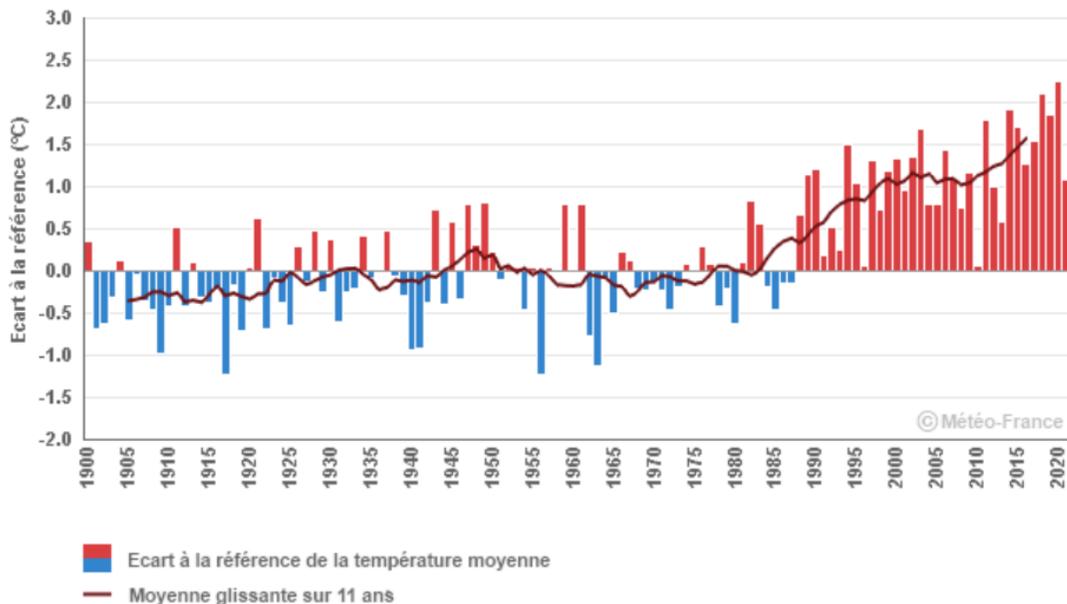
Faire face au réchauffement climat et à la perte de biodiversité

Des statiques alarmantes

Evolution des température en France métropolitaine

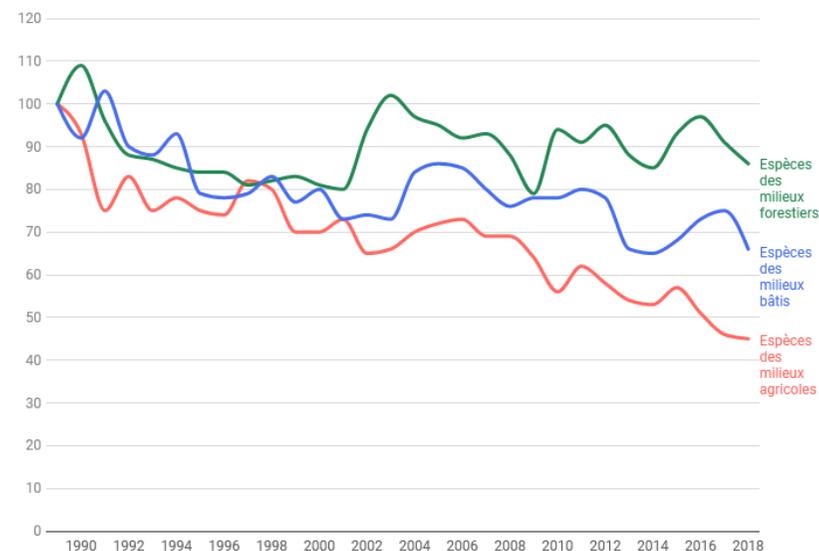
Température moyenne annuelle : écart à la référence 1961-1990

France métropolitaine



Évolution de l'abondance des populations d'oiseaux communs spécialistes en France métropolitaine (1989-2018)

Indice base 100 en 1989



Note : les oiseaux communs « spécialistes » correspondent aux espèces communes des milieux agricoles, forestiers et bâtis
Graphique: Vie-publique.fr / DILA - Source: Vigie Nature, CESCO - UMS Patrinat, décembre 2017 - [Récupérer les données](#)



Faire face au réchauffement climat et à la perte de biodiversité

Qui trouvent désormais échos dans notre quotidien

L'incendie géant de Clefs est-il le plus important qu'ait connu le Maine-et-Loire ?

Le lundi 8 août 2022, un feu de forêt s'est déclaré à Clefs, commune déléguée de Baugé-en-Anjou (Maine-et-Loire). Au total, 1 450 hectares sont partis en fumée. Un incendie qualifié de « géant » par beaucoup, mais est-ce le plus important du Maine-et-Loire ?

📍 Ouest-France
Florian GOURDIN.

Publié le 15/08/2022 à 12h00

Abonnez-vous

▶) ÉCOUTER

📌 LIRE PLUS TARD

➡ PARTAGER

📧 NEWSLETTER LA MATINALE

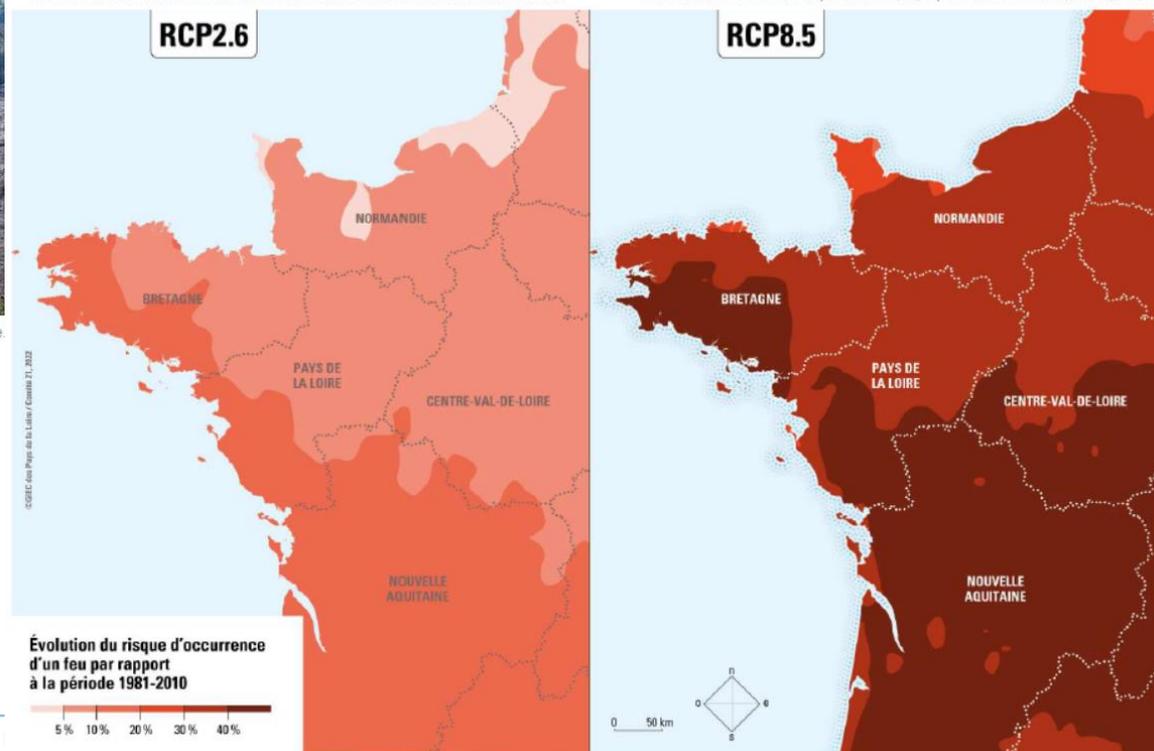


Vue aérienne de l'incendie de Baugé-en-Anjou dans le Maine-et-Loire.

Extrait du rapport du GIEC Pays de la Loire (à droite scénario optimiste, à gauche scénario pessimiste)

FIG. 17 • ÉVOLUTION DES RISQUES DE FEUX D'ICI À LA FIN DU XXI^e SIÈCLE

Sources : Joint Research Centre of the European Commission (JRC), Projections of Fire Weather Index (P-ESETA 110), 16 N (2019).





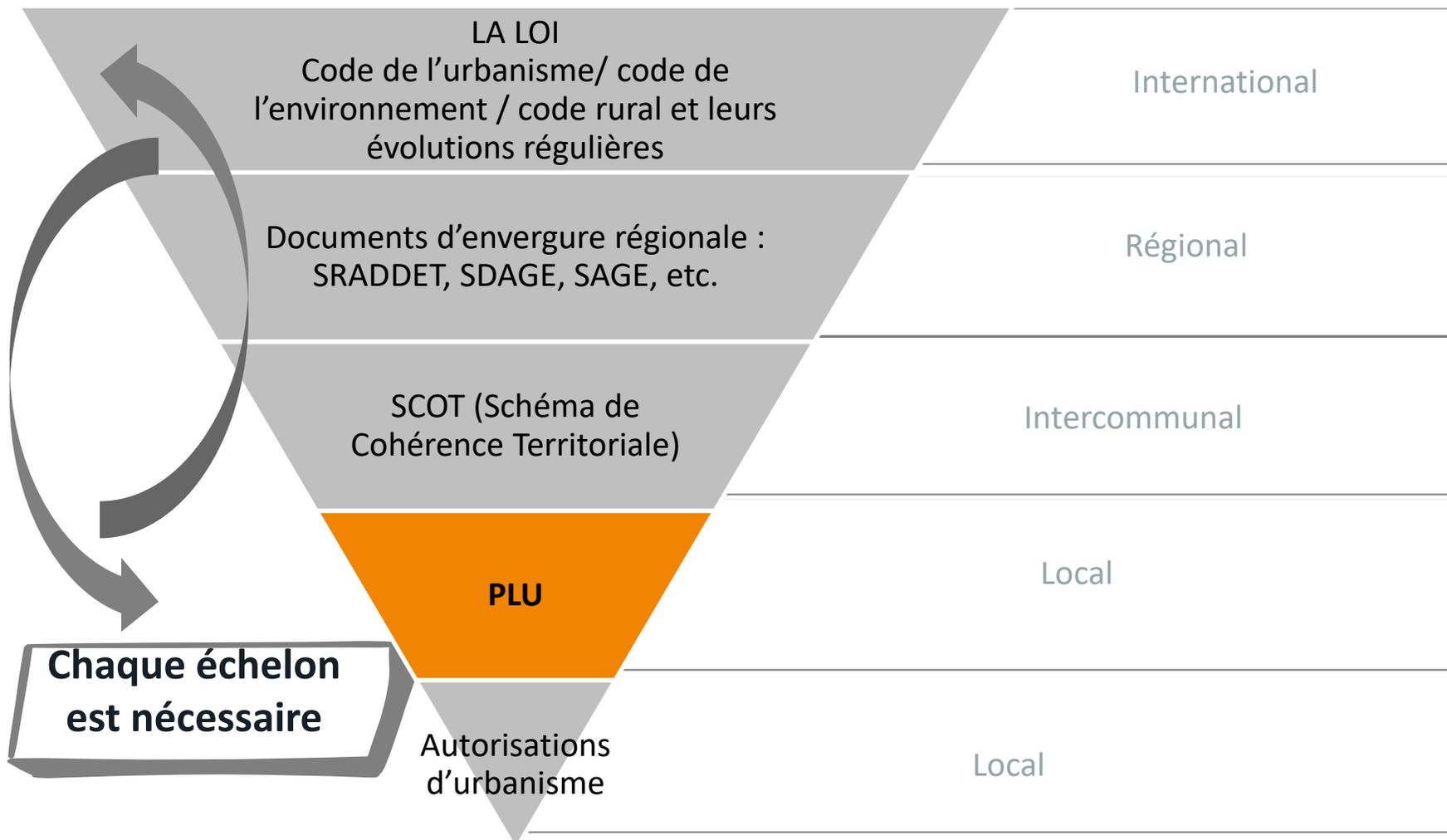
La loi Climat et Résilience

- Pour répondre à ces deux enjeux, en août 2021, la loi Climat et Résilience est venue fixer de nouveaux objectifs de respect de l'environnement pour conserver l'habitabilité du territoire français.
- Afin de limiter les effets négatifs de l'artificialisation, la loi a mis en place une série de mesures et d'outils pour atteindre un objectif de « **zéro artificialisation nette des sols** » en 2050. La loi impose dans un premier temps de diviser par deux entre 2021 et 2031 le rythme de consommation foncière observée entre 2011 et 2021.
- La loi fixe également des objectifs de préservation des espaces naturels, des haies, des zones humides, des cours d'eau...
- Concrètement cela se traduit dans les documents d'urbanisme par une forte réduction des secteurs dits « constructibles » et un renforcement de la protection du patrimoine naturel (zones humides, haies, cours d'eau...)





L'imbrication du PLU et des documents cadres

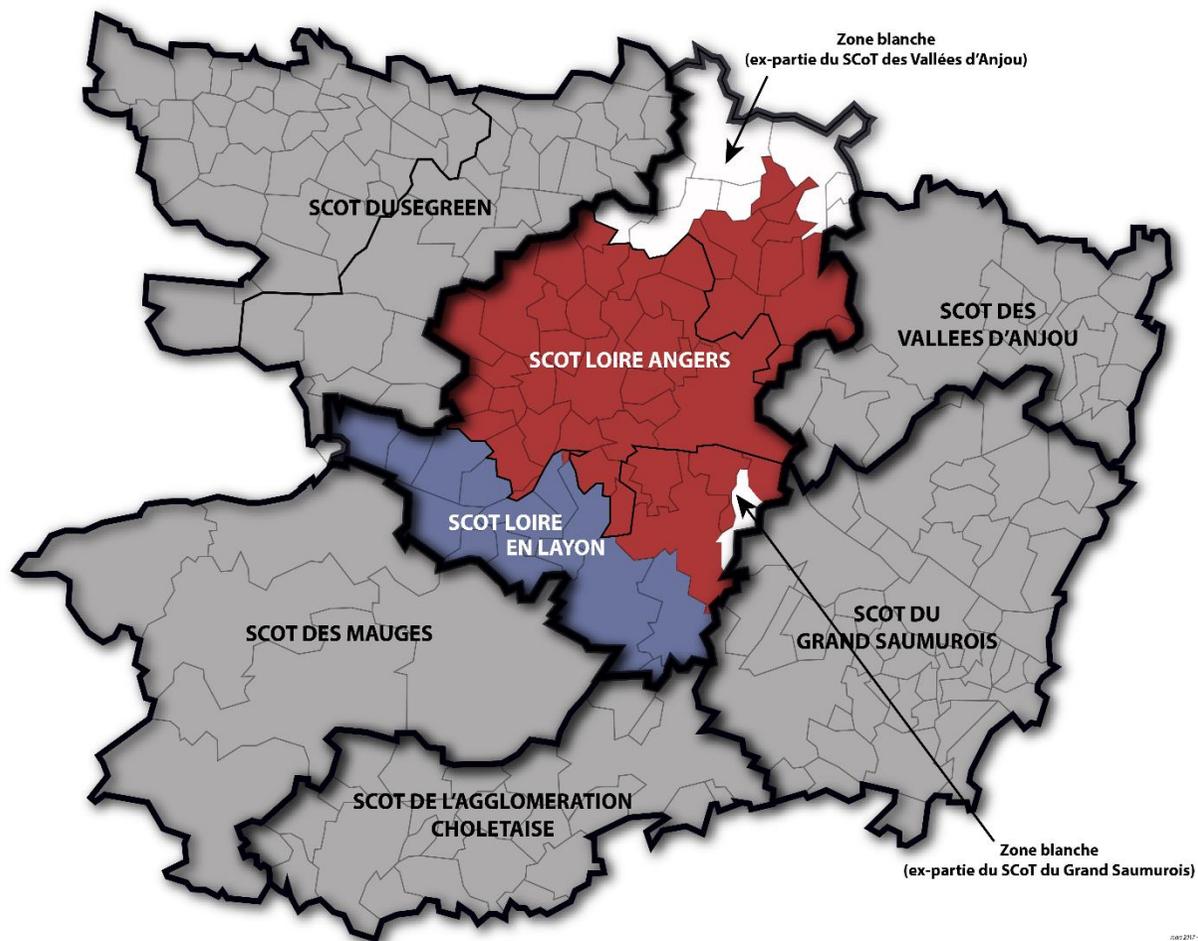




Présentation du SCOT

Un SCOT en cours d'élaboration depuis 2018

Le SCOT du Pôle Métropolitain Loire Angers



00012117 - Pôle métropolitain Loire-Anjou-Saumur



2. Présentation du PADD



La structuration du PADD

- **ORIENTATION 1. UN TERRITOIRE ENTRE PLATEAU AGRICOLE ET VALLEE DE LA LOIRE**
- **ORIENTATION 2. UNE CENTRALITE A CONFORTER : LE BOURG DE DENE**
- **ORIENTATION 3. DENE, UN BOURG RURAL A PROXIMITE DE POLES URBAINS**
- **ORIENTATION 4. VERS UN AMENAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE**
- **ORIENTATION 5. FAVORISER LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE D'UN TERRITOIRE RURAL**



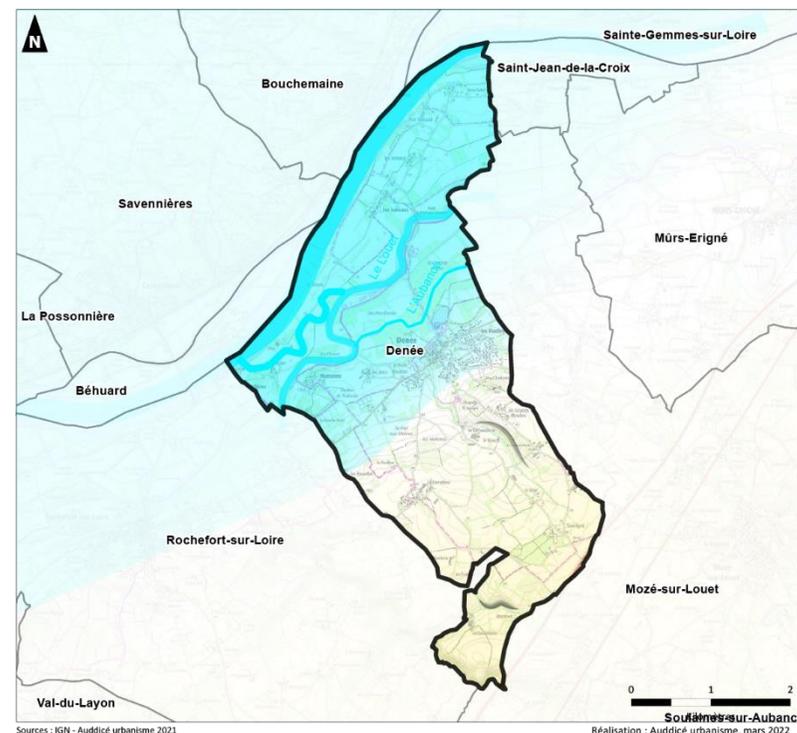
ORIENTATION 1. UN TERRITOIRE ENTRE PLATEAU AGRICOLE ET VALLEE DE LA LOIRE

Le territoire de Denée est couvert par 3 entités paysagères : la vallée de la Loire, l'espace urbanisé du bourg et le plateau agricole. Ces entités paysagères présentes des caractéristiques et des enjeux propres. La première orientation du PADD s'attache donc à prendre en compte ces spécificités afin de les préserver



Commune de Denée (49)
Plan Local d'Urbanisme

Unités paysagères



Sources : IGN - Auddicé urbanisme 2021

Réalisation : Auddicé urbanisme, mars 2022

- Commune de Denée
 - Limite départementale
 - Limite communale
- Unités paysagères**
- Le plateau de l'Aubance
 - La Loire de la corniche angevine
- Éléments structurants**
- Cours d'eau principal
 - Coteau marqué
 - Axe routier principal



ORIENTATION 1. UN TERRITOIRE ENTRE PLATEAU AGRICOLE ET VALLEE DE LA LOIRE

La vallée de la Loire, un espace au patrimoine naturel remarquable

- Préserver les zones humides identifiées à travers l'inventaire en cours de réalisation ;

Zoom sur les zones humides

Les zones humides sont des « terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau (...) la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année » (L211-1 du Code de l'environnement). En raison des services rendus par les zones humides (habitat essentiel pour la faune et la flore, épuration des eaux, atténuation des crues, alimentation des nappes souterraines...), elles sont protégées.

Ainsi, le PLU de Denée évite l'artificialisation des zones humides en les rendant inconstructibles.

La localisation des zones humides par sondages pédologiques et par étude de la flore ont permis de définir les secteurs constructibles.

Exemple de sondage pédologique et de flore caractéristique des zones humides





ORIENTATION 1. UN TERRITOIRE ENTRE PLATEAU AGRICOLE ET VALLEE DE LA LOIRE

○ La vallée de la Loire, un espace au patrimoine naturel remarquable

- Préserver les sites Natura 2000 « Vallée de la Loire de Nantes aux Ponts de Cé et ses annexes » ;
- Permettre le développement des exploitations agricoles, en particulier l'élevage qui permet le maintien des prairies humides caractéristiques de la vallée de la Loire ;
- Prendre en compte le risque d'inondation, encadré par le Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI).



ORIENTATION 1. UN TERRITOIRE ENTRE PLATEAU AGRICOLE ET VALLEE DE LA LOIRE



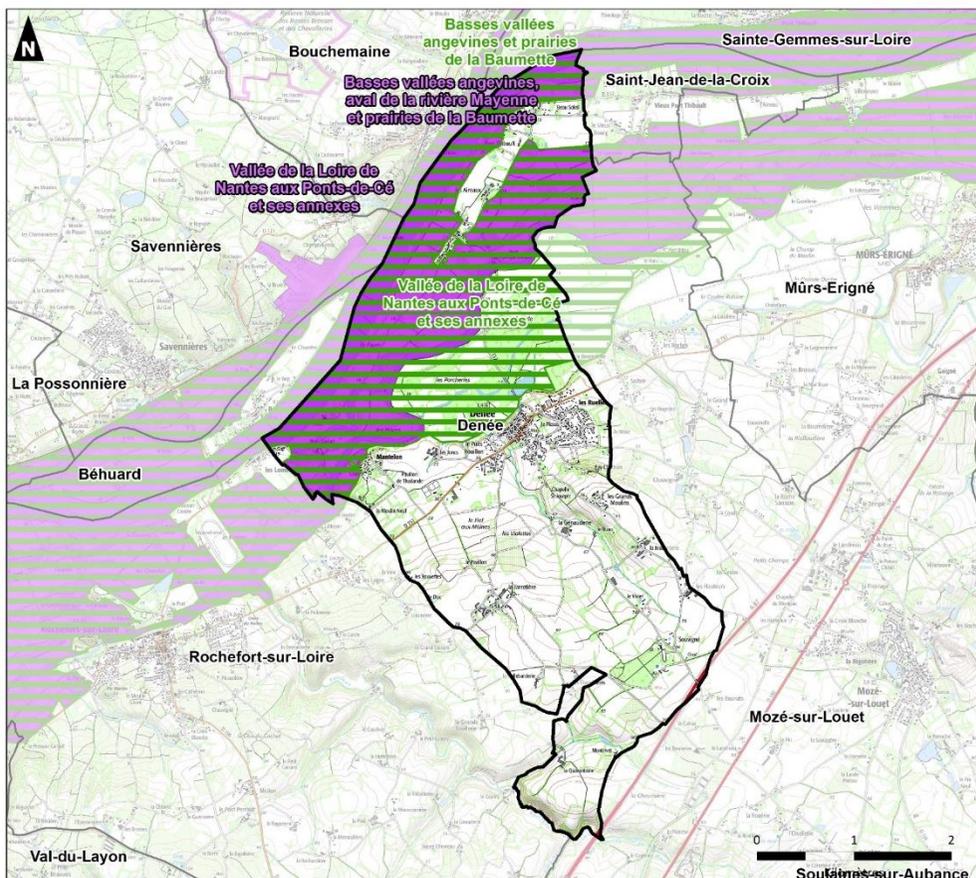
Commune de Denée (49)
Plan Local d'Urbanisme

Réseau Natura 2000



Commune de Denée (49)
Plan Local d'Urbanisme

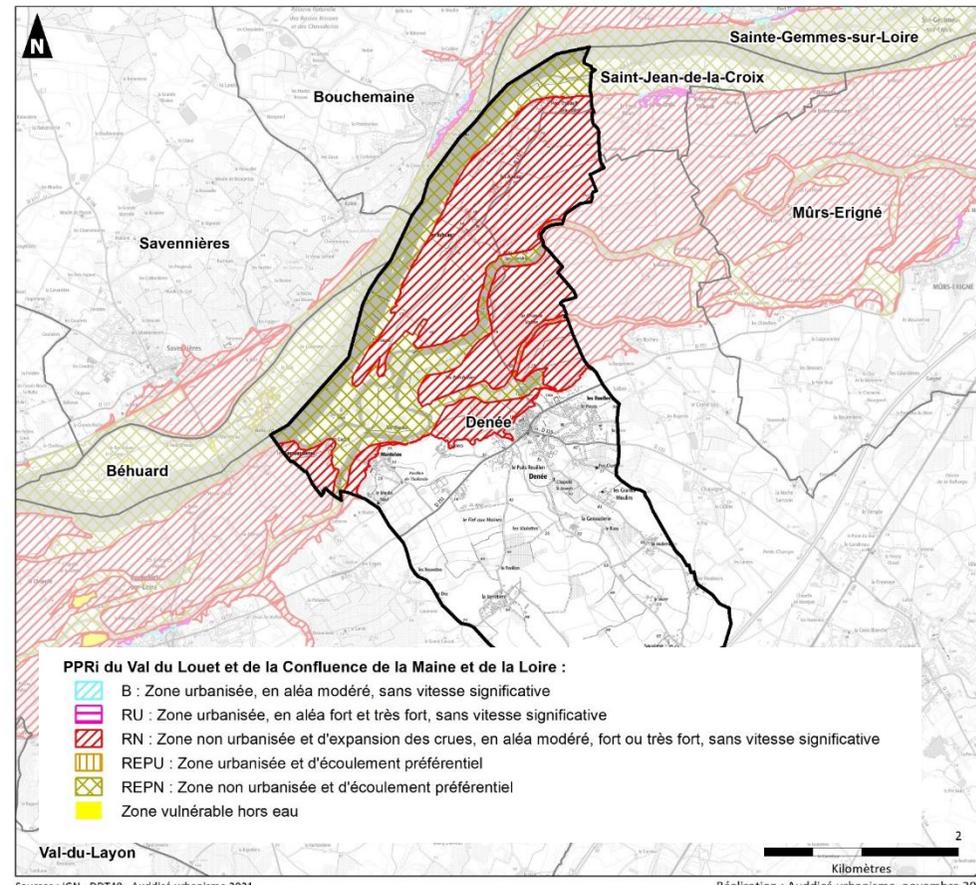
Zones inondables



Sources : IGN - INPN - Auddicé urbanisme 2021

Réalisation : Auddicé urbanisme, novembre 2021

- Commune de Denée
- Limite communale
- Zone Spéciale de Conservation
- Zone de Protection Spéciale



Sources : IGN - DDT49 - Auddicé urbanisme 2021

Réalisation : Auddicé urbanisme, novembre 2021

- Commune de Denée
- Limite communale



ORIENTATION 1. UN TERRITOIRE ENTRE PLATEAU AGRICOLE ET VALLEE DE LA LOIRE

Le bourg, pivot entre la vallée et le plateau

- Conserver la position du bourg sur les bords du coteau ;
- Préserver les entrées de ville ;
- Limiter les extensions urbaines ;
- S'appuyer sur le site patrimonial remarquable (SPR, appelé également ZPPAUP) pour préserver le patrimoine bâti et végétal ;
- Créer des espaces publics de qualité dans le cœur du centre bourg, notamment par le réaménagement de la place Muller et du jardin de la Mercerie



ORIENTATION 1. UN TERRITOIRE ENTRE PLATEAU AGRICOLE ET VALLEE DE LA LOIRE

Le bourg, pivot entre la vallée et le plateau

- Une affirmation des portes végétales marquant l'entrée dans le coeur de bourg

- Deux entrées urbaines principales depuis la RD 571 à aménager : la place Müller et Le jardin de la Mercerie

- Porte urbaine principale à aménager
- Porte urbaine secondaire à aménager
- Portes d'entrée verte sur le coeur à valoriser
- Ceinture verte à conserver / valoriser

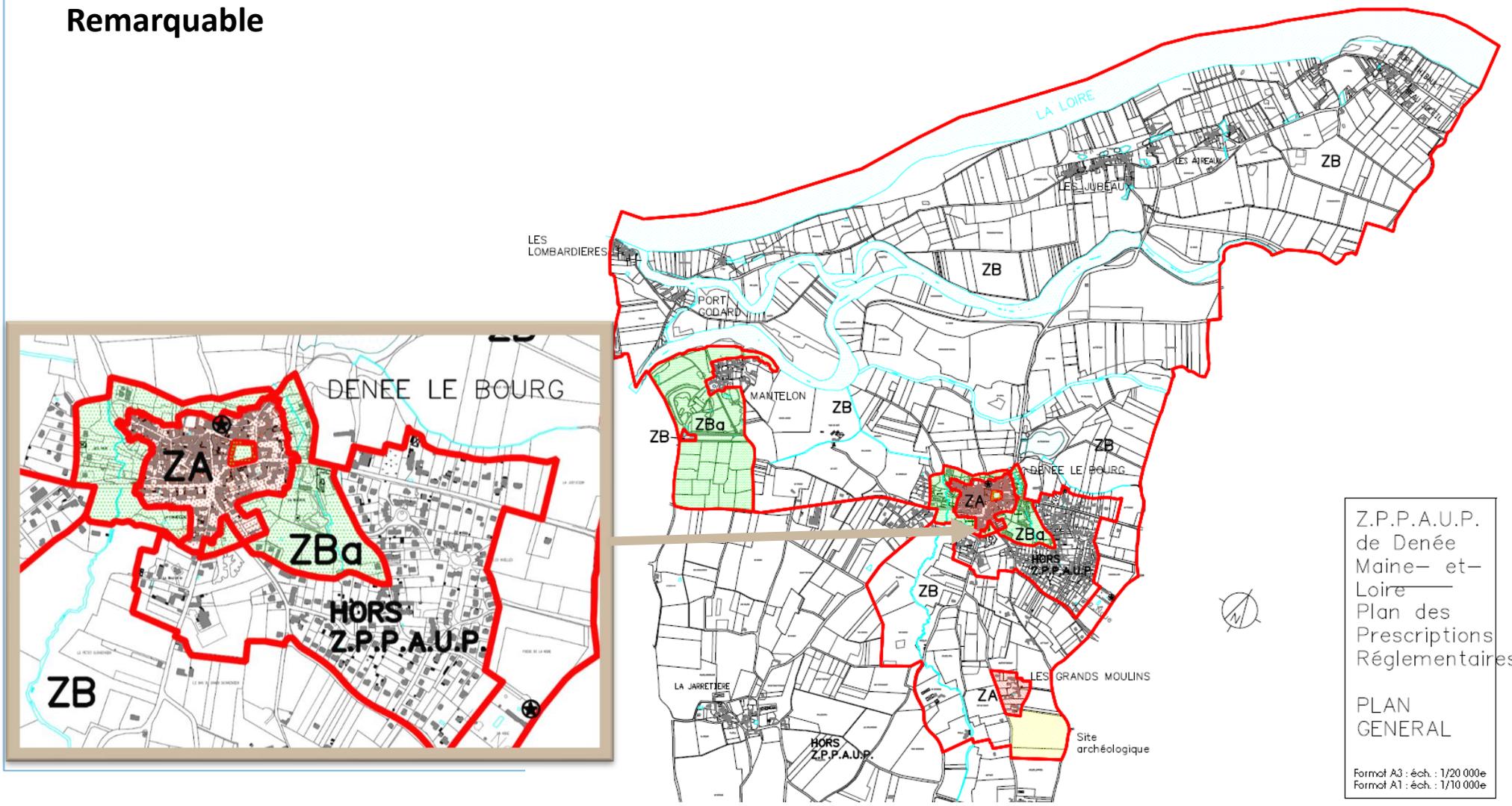


Source : Cabinet Résonance



ORIENTATION 1. UN TERRITOIRE ENTRE PLATEAU AGRICOLE ET VALLEE DE LA LOIRE

Zoom sur la ZPPAUP, un document en cours de révision vers un Site Patrimonial Remarquable



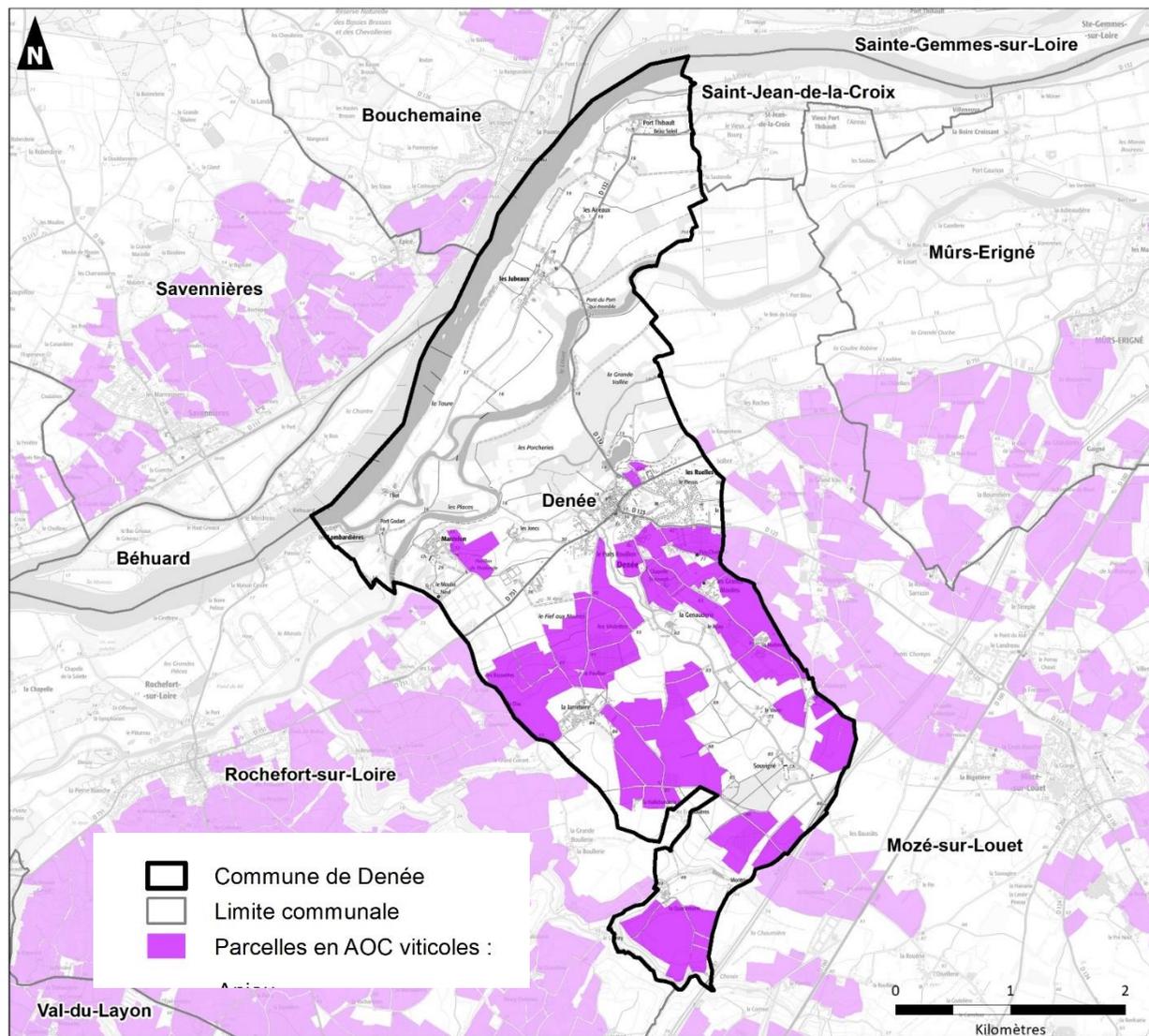


ORIENTATION 1. UN TERRITOIRE ENTRE PLATEAU AGRICOLE ET VALLEE DE LA LOIRE

Le plateau agricole, paysage de bocage et de vigne

Préserver les parcelles viticoles en AOC de toute nouvelle construction ;

Permettre d'habiter en milieu rural grâce au changement de destination.





ORIENTATION 1. UN TERRITOIRE ENTRE PLATEAU AGRICOLE ET VALLEE DE LA LOIRE

ZOOM sur le changement de destination

En dehors du bourg, il ne sera pas possible de construire de nouveaux logements. Cependant, grâce aux changements de destination, il sera possible de créer des nouveaux logements en transformant des bâtiments qui ne sont pas des habitations.

Pour cela, les bâtiments pouvant faire l'objet d'un changement de destination doivent être répertoriés dans le PLU.





ORIENTATION 2. UNE CENTRALITE A CONFORTER : LE BOURG DE DENEÉ

Denée se caractérise par un bourg et un habitat dispersé composé de villages et d'écarts. Le projet de territoire vise à conforter le bourg de Denée pour assurer la pérennité des commerces, services et équipements.



ORIENTATION 2. UNE CENTRALITE A CONFORTER : LE BOURG DE DENEÉ

Conforter le centre bourg

- Cibler la production de logements neufs dans le bourg et stopper le développement de l'habitat dans les hameaux ;
- Conforter les équipements, commerces et services existants ;
- Conforter le site sportif des Garennes ;
- Faire du plan d'eau un espace de loisirs (zone de pêche, lieu de promenade,...) ;
- Conforter le site d'équipements culturels, sociaux et sportifs aux abords de la salle des fêtes.





ORIENTATION 2. UNE CENTRALITE A CONFORTER : LE BOURG DE DENEZ

○ Favoriser une densification qualitative du tissu urbain existant

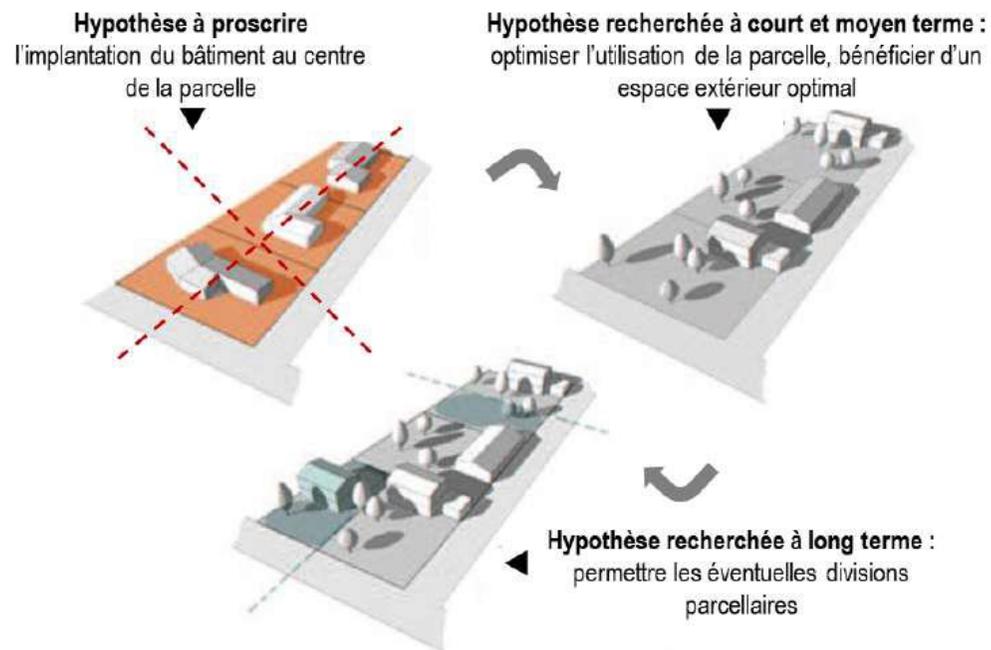
○ Conserver un poumon vert au cœur du bourg ;

○ Favoriser la nature en ville

○ Encadrer la densification pour favoriser une gestion économe du foncier et un paysage urbain qualitatif

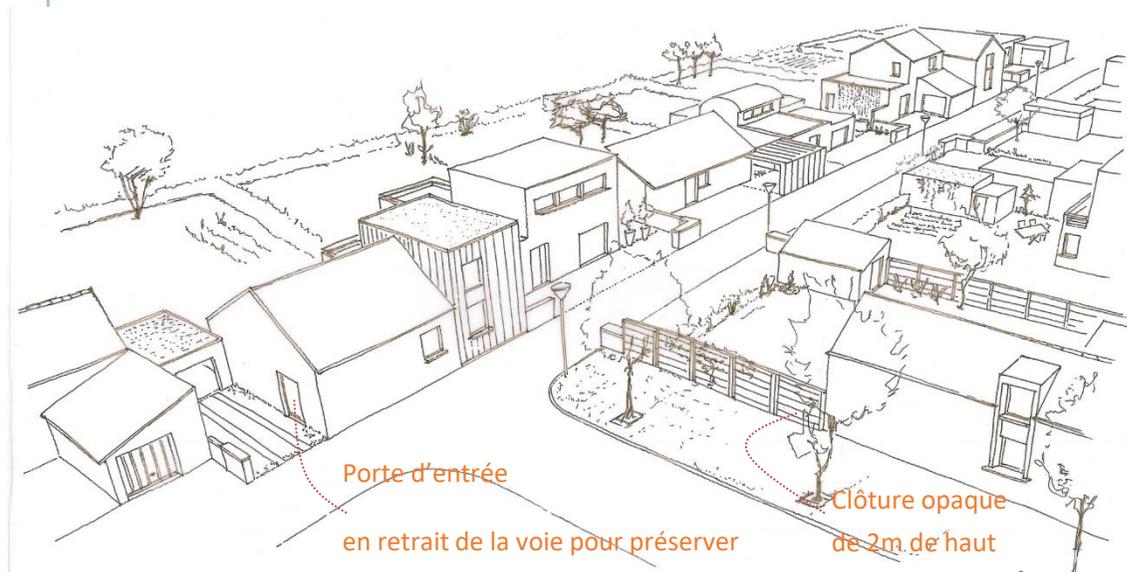
○ Créer des formes urbaines denses et qualitatives, préservant l'intimité de chacun.

Orientation d'Aménagement et de Programmation « Optimisation foncière »
Exemple du PLU de Saint-Pierre-Quiberon





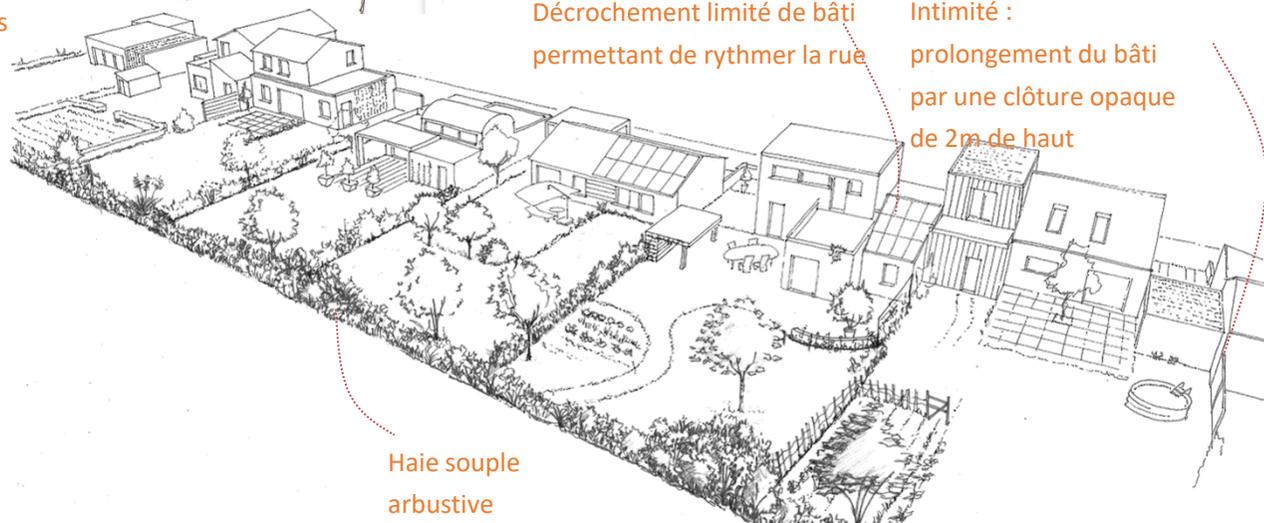
ORIENTATION 2. UNE CENTRALITE A CONFORTER : LE BOURG DE DENEÉ



Porte d'entrée

en retrait de la voie pour préserver
l'intimité intérieur des logements

Clôture opaque
de 2m de haut



Décrochement limité de bâti
permettant de rythmer la rue

Intimité :
prolongement du bâti
par une clôture opaque
de 2m de haut

Haie souple
arbustive

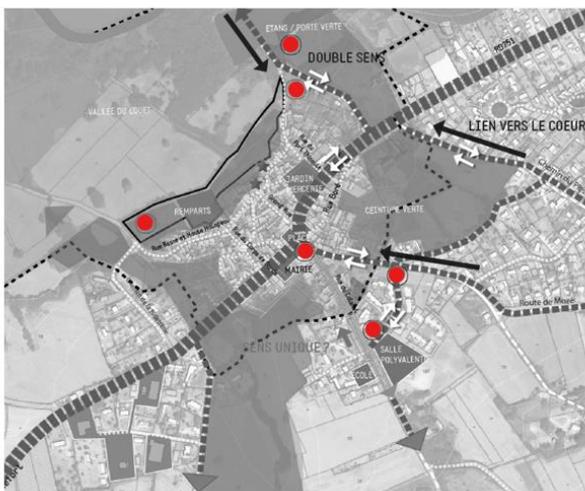


ORIENTATION 2. UNE CENTRALITE A CONFORTER : LE BOURG DE DENEÉ

○ Pacifier la circulation routière dans le bourg

- Renforcer l'offre de stationnement dans le bourg, par la création de poches de stationnement mesurée à proximité du centre-bourg, tout en permettant l'optimisation et la mutualisation ;
- Apaiser la RD 751, axe urbain traversant le bourg de Denée ;
- Sécuriser la route de Mozé-sur-Louet.

Localisation poches de stationnement existantes et à créer (source : cabinet Résonance)



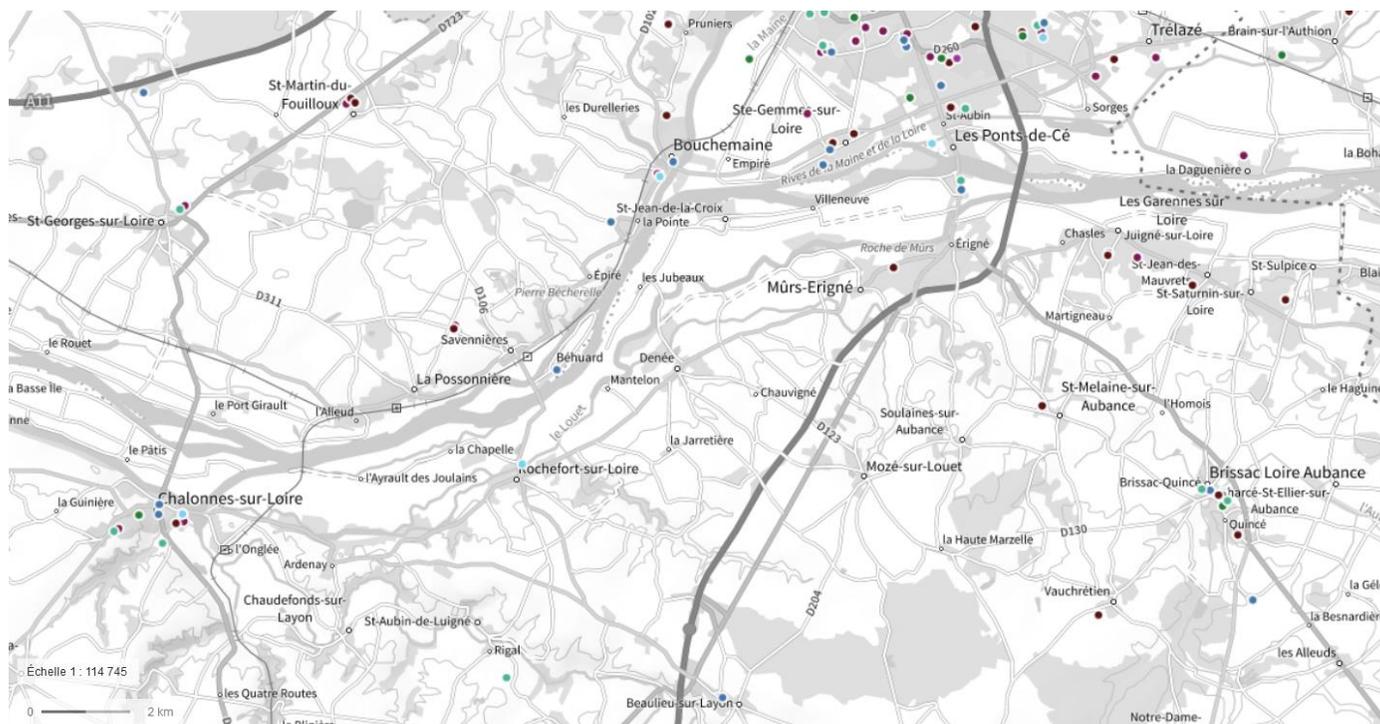
Extrait de l'étude sur l'apaisement de la RD 751 (source : cabinet Résonance)





ORIENTATION 3. DENEÉ, UN BOURG RURAL A PROXIMITE DE POLE URBAIN

La commune de Denée est un territoire rural, situé à proximité de plusieurs pôles-relais et, surtout à proximité d'Angers, métropole départementale. Le projet de territoire s'insère dans cette organisation territoriale, en appui du Schéma de Cohérence Territorial (SCOT) du Pôle Métropolitain Loire Angers (PMLA) en cours d'élaboration.





ORIENTATION 3. DENEÉ, UN BOURG RURAL A PROXIMITE DE POLE URBAIN

🕒 Mettre en valeur le cadre de vie

- 🕒 S'appuyer sur la ZPPAUP qui couvre le bourg, la vallée de la Loire et le hameau des Grands Moulins pour s'assurer de la préservation et de la mise en valeur du patrimoine ;
- 🕒 Protéger et valoriser le patrimoine bâti remarquable et notamment : le manoir de la Noue, le château de Souvigné ou encore le château de Mantelon.



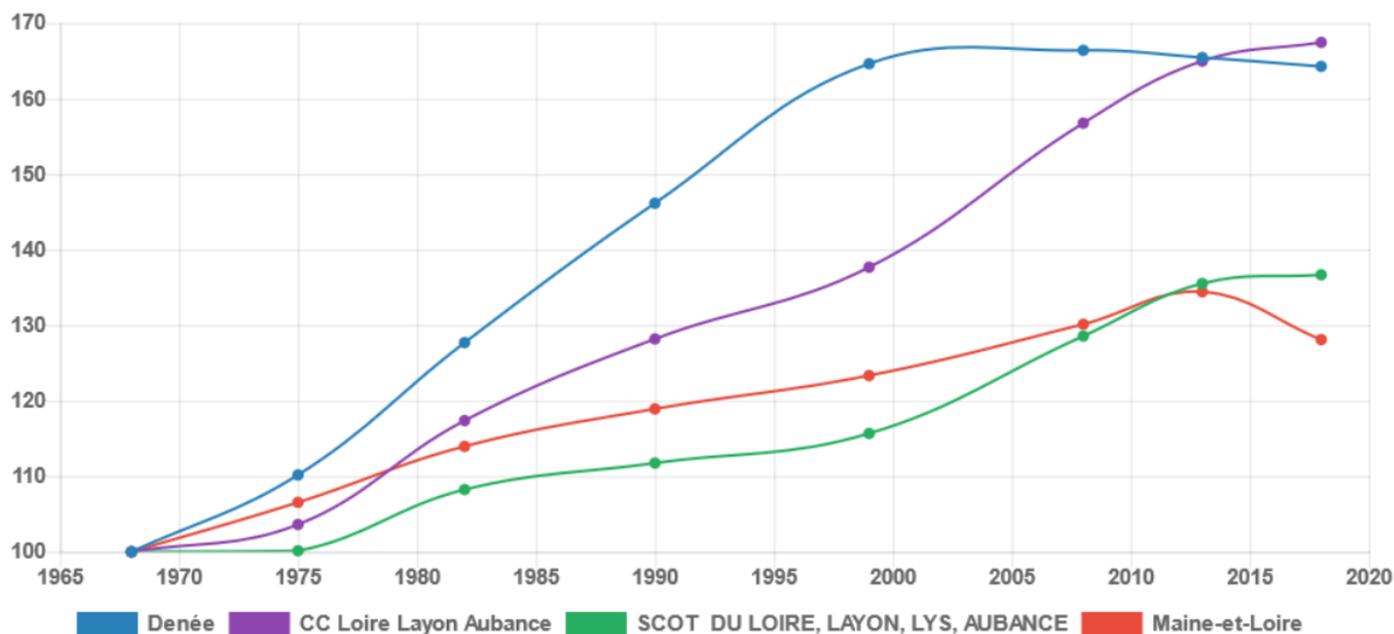


ORIENTATION 3. DENEÉ, UN BOURG RURAL A PROXIMITE DE POLE URBAIN

🕒 Viser une population d'environ 1 500 habitants

- 🕒 Renforcer l'offre en logements pour répondre à la demande et atteindre environ 1500 habitants;
- 🕒 S'appuyer sur un cadre de vie attractif et la proximité avec la métropole angevine

Evolution comparée de la population sur une base 100 en 1968



Sources: INSEE – Recensements de la population



ORIENTATION 3. DENEZ, UN BOURG RURAL A PROXIMITE DE POLE URBAIN

Les élus ont fait le choix d'un scénario démographique ambitieux mais réaliste en aspirant à un taux de croissance annuel de 0,52%. Ce scénario projette conduit à environ 1500 habitants en 2034.

Pour répondre aux objectifs démographiques, 60 logements doivent être produits entre 2022 et 2034. Ces 60 logements se répartissent de la manière suivante :

- Environ 36 logements estimés dans le tissu urbain existant
- Environ 8 logements en changement de destination
- Environ 16 logements en extension de l'urbanisation.

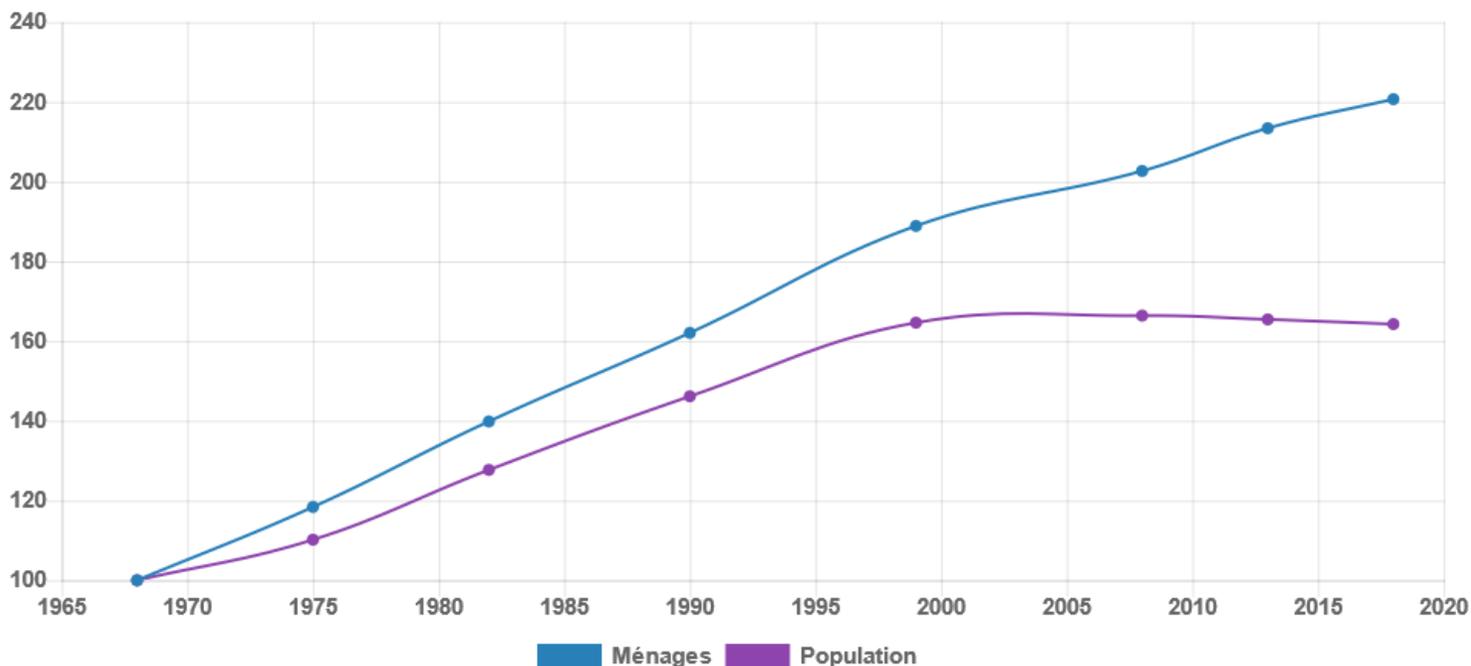


ORIENTATION 3. DENEÉ, UN BOURG RURAL A PROXIMITE DE POLE URBAIN

🕒 Diversifier l'offre en habitat afin de répondre aux parcours résidentiels des ménages

- 🕒 Offrir des typologies de logements adaptées aux jeunes ménages et aux personnes vieillissantes pour mieux répondre au parcours résidentiel,

Comparaison de l'évolution de la population et des ménages (base 100 en 1968) - Denée

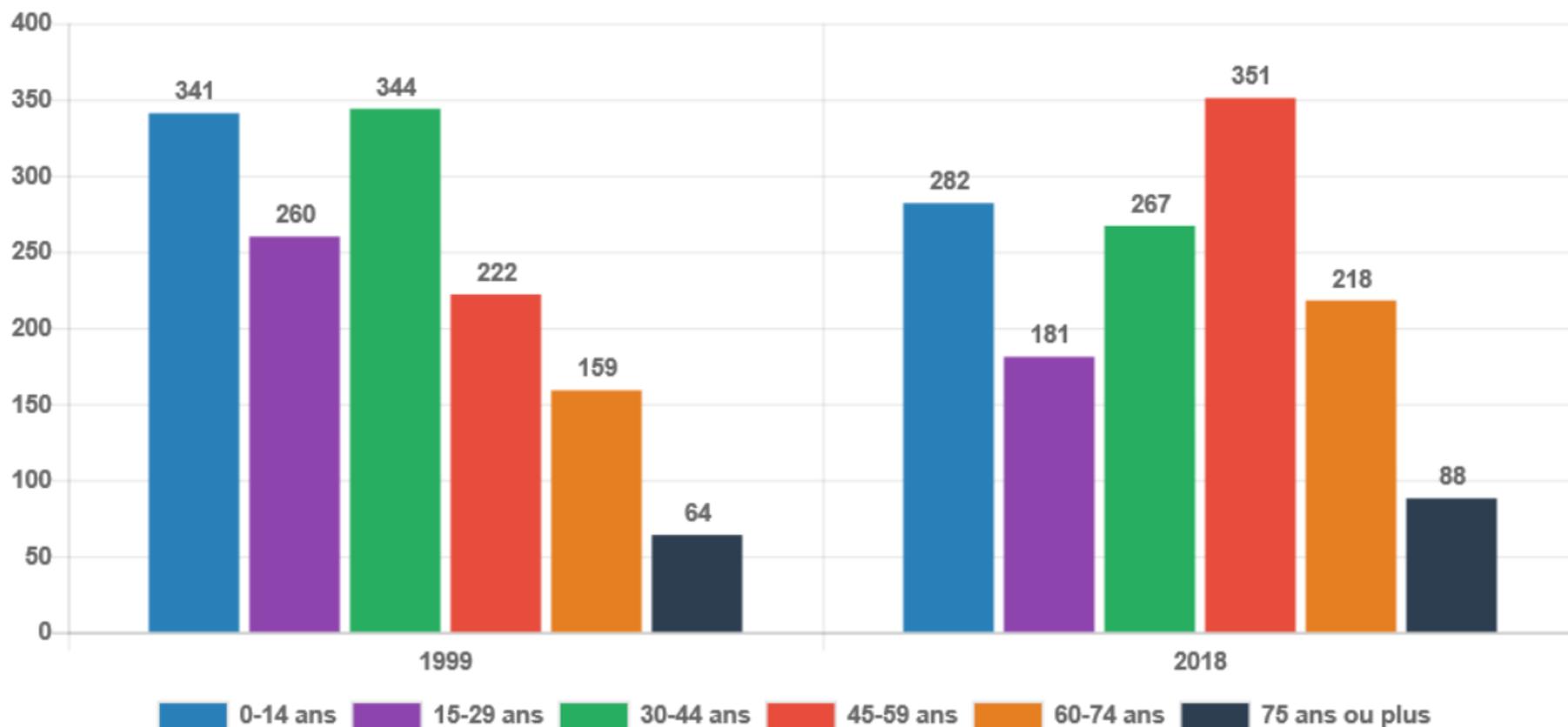


Sources: INSEE – Recensements de la population



ORIENTATION 3. DENEÉ, UN BOURG RURAL A PROXIMITE DE POLE URBAIN

Évolution de la population entre 1999 et 2018 par tranches d'âges sur la commune - Denée



Sources: INSEE – Recensements de la population



ORIENTATION 3. DENEÉ, UN BOURG RURAL A PROXIMITE DE POLE URBAIN

○ Relier les polarités voisines par des liaisons douces

- Projeter des itinéraires doux sécurisés facilitant les connexions avec la gare routière de Mûrs-Erigné ;
- Sécuriser la liaison Denée-Rochefort, notamment pour permettre aux enfants du club de football de rejoindre les terrains en sécurité.





ORIENTATION 4. VERS UN AMENAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE

Cette orientation vise à assurer un développement durable du territoire en limitant sa vulnérabilité, en préservant le patrimoine naturel et en recherchant une gestion raisonnée des ressources.



ORIENTATION 4. VERS UN AMENAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE

○ Renforcer la trame verte et bleue

- Préserver la vallée de la Loire, réservoir de biodiversité ;
- Préserver les pelouses calcicoles des coteaux schisteux de Mantelon ;
- Protéger les cours d'eau majeurs ;
- Préserver les zones humides inventoriées à travers l'inventaire zone humide ;
- Limiter le développement des éléments fragmentant.

○ Développer la nature en ville

- Limiter l'imperméabilisation des espaces dans le bourg ;
- Imposer la plantation de végétaux (haies, arbres de haute tige...) dans le bourg pour favoriser la biodiversité et limiter les îlots de chaleur ;



ORIENTATION 4. VERS UN AMENAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE

○ Réservoirs de biodiversité :

○ Trame verte : milieux humides, prairiaux

○ Trame bleue : milieux aquatiques

○ Corridors de biodiversité :

○ Corridors Vallées : milieux humides et prairiaux

○ Corridors cours d'eau

○ Des éléments fragmentants

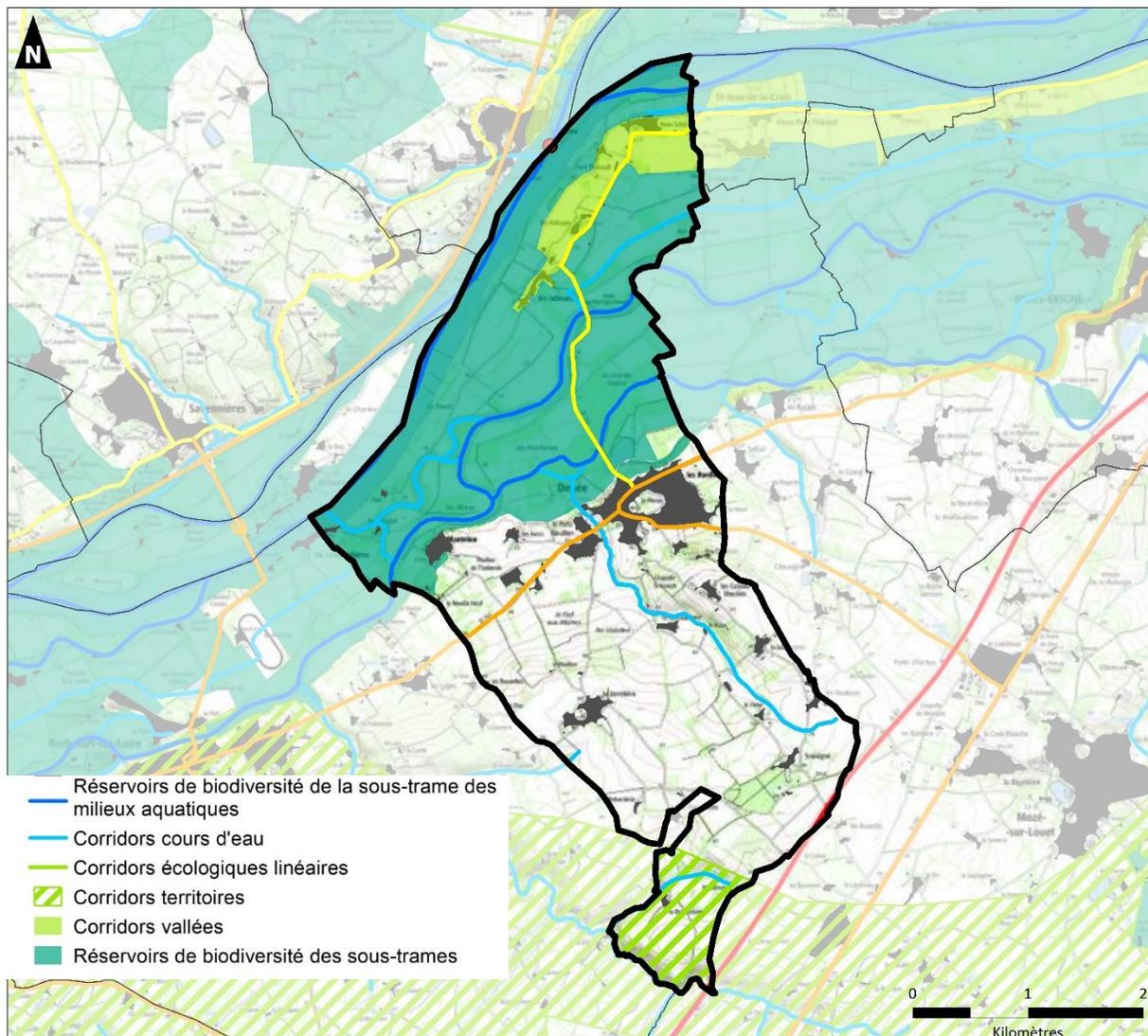
■ Tâche urbaine

● Élément fragmentant ponctuel

— Élément fragmentant de niveau 1

— Élément fragmentant de niveau 2

— Élément fragmentant de niveau 3





ORIENTATION 4. VERS UN AMENAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE

Prendre en compte les risques pour un urbanisme résilient

-  Prendre en compte le risque d'inondation dans le choix des zones à urbaniser ;
-  Préserver les champs d'extension des crues des nouvelles constructions ;
-  Informer les habitants sur le risque retrait et gonflement des argiles.



ORIENTATION 4. VERS UN AMENAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE

○ Favoriser les énergies renouvelables tout en assurant la préservation des paysages et de la trame verte et bleue

- Permettre le développement des dispositifs domestiques d'énergies renouvelables ;
- Limiter les installations sur les sites à forte sensibilité écologique et paysagère ;
- Encourager la mise en place de dispositifs renouvelables sur les sites d'exploitations agricoles.

○ Veiller au bon fonctionnement des réseaux et aux économies d'énergie

- Prise en compte des réseaux existants (eau potable / électricité / assainissement/communication numérique) pour le choix des sites à urbaniser ;
- Prévoir des points d'apport volontaire pour faciliter le ramassage des déchets et pour la qualité paysagère des futurs quartiers ;
- Anticiper le développement de la fibre optique dans les futures opérations d'aménagement (logement / activité...).



ORIENTATION 5. FAVORISER LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE D'UN TERRITOIRE RURAL

La commune de Denée est une commune rural polarisée par la Métropole Angevine, offrant environ 26 emplois pour 100 actifs résidents sur le territoire. Néanmoins, les activités économiques existantes sont essentielles pour le maintien de la vitalité de la commune.



ORIENTATION 5. FAVORISER LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE D'UN TERRITOIRE RURAL

Consolider les sites d'activités existants

-  Conforter le site d'activités du Puits Rouillon ;
-  Permettre une extension mesurée du site de la Clef (sous réserve de la validation par la Communauté de Communes).

Favoriser le développement du tourisme vert

-  S'appuyer sur le circuit de la Loire à vélo ;
-  Développer l'offre en hébergement touristique grâce au changement de destination.



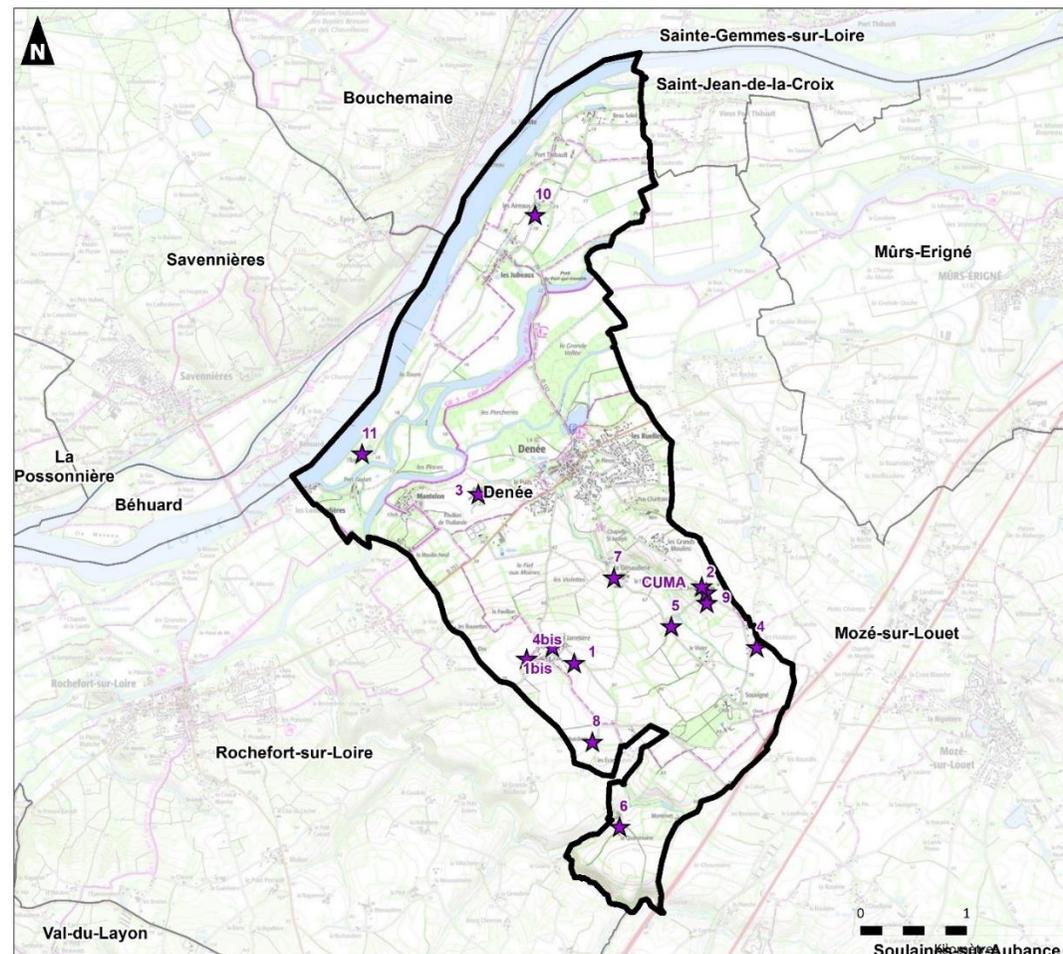
ORIENTATION 5. FAVORISER LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE D'UN TERRITOIRE RURAL

Localisation des exploitations agricoles

Accompagner le dynamisme de l'activité agricole

- Protéger de toutes constructions les terres cultivées en vignes et classées en AOC ;
- Conforter la lisibilité des activités agricoles sur la commune ;
- Permettre la création et le développement des sites d'exploitation ;
- Encourager l'installation, le développement et la diversification de l'activité agricole ;
- Eviter la proximité des sites agricoles et des zones d'habitat pour une meilleure cohabitation

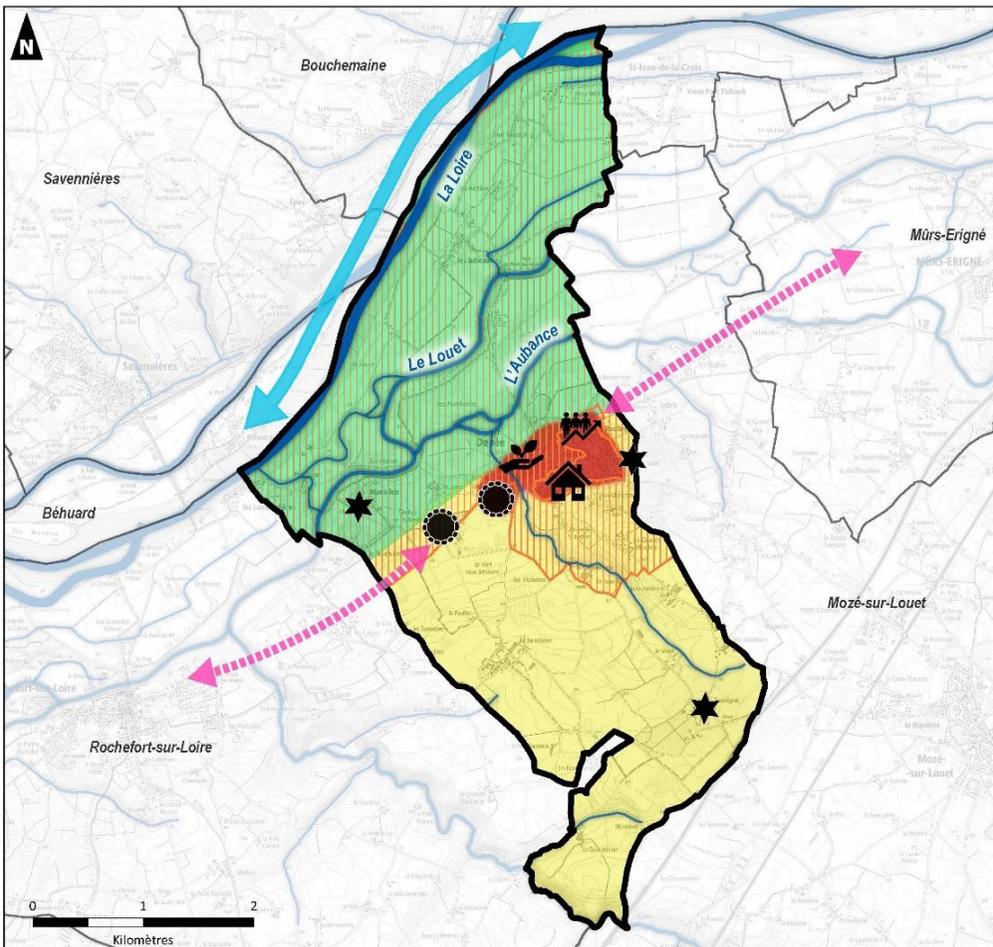
Texte du PADD



Sources : IGN - Audicé urbanisme 2022

Réalisation : Audicé urbanisme, mars 2022

- ▭ Commune de Denée
- ▭ Limite communale
- ★ Exploitation agricole



Sources : IGN - Auddicé 2022 Réalisation : Auddicé, octobre 2022

ORIENTATION 1. UN TERRITOIRE ENTRE PLATEAU AGRICOLE ET VALLÉE DE LA LOIRE

- La vallée de la Loire, un espace au patrimoine naturel remarquable
- Le bourg, pivot entre la vallée et le plateau
- Le plateau agricole, paysage de bocage et de vigne

ORIENTATION 3. DENÉE, UN BOURG RURAL À PROXIMITÉ DE PÔLE URBAIN

- Un cadre de vie privilégié à mettre en valeur
- ZPPAUP de Denée
- ★ Patrimoine à valoriser
- 👤 Viser une population d'environ 1 530 habitants
- 🏠 Diversifier l'offre en habitat afin de répondre aux parcours résidentiels des ménages
- 👉 Relier les polarités voisines par des liaisons douces

ORIENTATION 4. VERS UN AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE

- Renforcer la trame verte et bleue
- Zone Natura 2000 et ZNIEFF
- Cours d'eau
- 🌿 Développer la nature en ville
- Prendre en compte les risques pour un urbanisme résilient
- Risque d'inondation
- ⚡ Favoriser les énergies renouvelables tout en assurant la préservation des paysages et de la trame verte et bleue
- 🔧 Veiller au bon fonctionnement des réseaux et aux économies d'énergie

ORIENTATION 5. FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE D'UN TERRITOIRE RURAL

- 🏠 Consolider les sites d'activités existants
- 🌾 Accompagner le dynamisme de l'activité agricole
- 🚲 Favoriser le développement du tourisme vert
- ↔ La Loire à Vélo



Sources : IGN - Auddicé 2022 Réalisation : Auddicé, octobre 2022

ORIENTATION 2. UNE CENTRALITÉ À CONFORTER : LE BOURG DE DENÉE

- Conforter le centre bourg
- Conforter le site sportif des Garennes
- Conforter le site d'équipements culturels, sociaux et sportifs aux abords de la salle de fêtes
- Faire du plan d'eau un espace de loisirs (zone de pêche, lieu de promenade,...) ;
- Favoriser une densification qualitative du tissu urbain existant
- Conserver un poumon vert au cœur du bourg
- Encadrer la densification pour favoriser une gestion économe du foncier et un paysage urbain qualitatif
- Pacifier la circulation routière dans le bourg
- Apaiser la RD 753, axe urbain traversant le bourg de Denée
- Sécuriser la route de Mozé-sur-Louet



Révision du PLU de Denée (49)



Réunion publique

Présentée Solenne Durand

Merci de votre attention